

560 a

560 b

Bordeaux, Monsieur Gambetta, Ministre de l'Intérieur
et de la Guerre de France, &c, &c.

1 folio de 2 pages

Le Conseil fédéral suisse a eu l'honneur de recevoir la Note par laquelle Monsieur Gambetta, Ministre de l'Intérieur et de la Guerre, a accrédité Monsieur Adolphe GaiFFE auprès de lui et l'informe qu'il est envoyé en Suisse par le Gouvernement de la Défense Nationale comme son délégué auprès de l'armée Française réfugiée sur territoire suisse, à l'effet de rendre compte au Gouvernement, de l'état des troupes



F ebruar

februar

F.

et des mesures à prendre et de s'assurer de l'exécution de ces mesures.

Le Conseil fédéral remercie Monsieur Gambetta des dispositions qui ont été prises et il s'empresse de lui annoncer que le Département Militaire de la Confédération se fera un plaisir de donner à Monsieur Gaiffe l'occasion de se renseigner sur l'état des troupes internées. Le Conseil fédéral accueillera en tout temps les propositions de Monsieur Gaiffe en vue de subvenir aux besoins de l'armée internée et fera tout ce qui dépendra de lui pour procurer une exécution exacte et prompt des décisions provoquées par ces propositions.

Le Conseil fédéral saisit avec empressement cette occasion s'offrir à Monsieur Gambetta les assurances de sa haute Considération.